



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 1
Excusés : 1
Nombre de suffrages
exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
16/01/2023

Date d'affichage
27/01/2023

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération, qui a été
transmise en Sous-Préfecture
et publiée le :

27/01/2023



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ent) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, M. LAMOISE Régis, Mme RAUMEL Karine, Mme COINTEAUX Chantal, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme FRANCOIS Vanessa.

Etai(ent) excusé(s) : M. DECLERCQ Ludovic donne procuration à Mme CHARROIS Nicole

Etai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Convention d'occupation du domaine public Délibération n°2023 - 04

Considérant le dispositif de recueil fixe de délivrance de cartes d'identités ou de passeports en Mairie,
Considérant la demande grandissante de personnes qui souhaiteraient faire des photos d'identité à Bayon,

Une société se propose de mettre à disposition des usagers, une cabine photographique à la Mairie de Bayon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE

Madame le Maire à signer cette convention d'occupation du domaine public.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

